

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION et de PUBLICATION DE DANSE FLOOR EVENTS

DANSE FLOOR EVENTS permet à tout public d'inscrire leur évènement afin de le rendre publique, en précisant différents critères et informations utiles pour les lecteurs.

Est considéré comme « client » toute personne, structure associative et professionnelle, artistes,.. souhaitant mettre en ligne un évènement via le site « Danse Floor Events ».

Sont concernés dans les évènements, les bals, festivals, stages de formation, liés à « l'esprit country », la culture américaine... En cas de doute, contactez Danse Floor Events par mail à contact@danse-floor.fr ou par téléphone au 02 54 49 14 88.

L'inscription de base est gratuite et réservée aux associations / clubs de Country Line Dance. Toute manifestation à caractère professionnel, lucratif, fait l'objet d'une facturation. En cas de doute, le « client » fera une demande et apportera des explications à ce sujet auprès de Danse Floor Events par mail à contact@danse-floor.fr ou par téléphone au 02 54 49 14 88. Danse Floor Events décidera, à la vue des explications, le caractère lucratif ou non.

En cas de demandes multiples (plus de 3 à la fois) avec des dates différentes, une tarification spécifique peut être appliquée

Toute inscription d'un évènement ne sera « affichée » qu'après vérification par Danse Floor Events, conformément aux critères et rubriques demandées et aux conditions générales de publication.

Toute(s) inscription(s) d'un évènement rend le client responsable sur son contenu et les informations liés à l'évènement. Danse Floor News ne peut être tenu comme responsable sur ces informations, les risques d'erreurs, fausses données, ou tous autres renseignements liés pouvant nuire aux lecteurs et autres publics.

A RETENIR – POINTS IMPORTANTS

Ne sont pas pris en compte les annonces du type « Cours de danse par le club... du (date) à (date) ».

Concernant **les clubs affiliés à la FFCLD, des avantages peuvent être pris en compte**. Contacter votre correspondant régional (à voir sur le site www.ffclld.com).

Un évènement ne peut faire l'objet de plusieurs « visibilité » à la fois (plusieurs actions dans le même évènement). Ex : un festival ne peut se rendre visible par un évènement workshops, puis une autre « visibilité » pour un concert, etc...

En cas de « tromperie(s) » ou non-respect des critères et des conditions générales de publication et que la publication est par erreur validée Danse Floor Events préviendra le « client » en lui impliquant une surfacturation de 100€ ht. En cas de non-paiement, la visibilité de l'évènement concerné sera suspendu et le « client » (ou tout lien « parallèle » ou « équivalent ») pourra se faire interdire de publication pendant 3 ans.

Des formules « package » de communication peuvent être conclues avec une tarification spécifique comprenant la publication et la communication par Danse Floor Events, Danse Floor News, Danse Floor Web et Danse Floor Magazine. Contactez par mail à contact@danse-floor.fr ou par téléphone au 02 54 49 14 88

DANSE FLOOR NEWS est une activité commerciale de FFCLD Gestion Sarl N° siret : 791 825 706 00017
BP 30124 – 36104 Issoudun cedex

Le client reconnaît, en publiant son évènement, respecter les clauses et conditions générales de vente et de publication citées ci-dessus.